



Chers voisins,

À l'approche de l'hiver, il est temps de se préparer à affronter la neige, la glace et les températures glaciales. Ce guide vous aidera, ainsi que votre famille, vos amis et vos voisins, à vous préparer aux conditions météorologiques à venir. Assurer la sécurité de notre communauté est une responsabilité collective. À l'intérieur, vous trouverez des conseils sur la façon de collaborer avec vos voisins, les propriétaires d'entreprises et les services municipaux pour assurer la sécurité de nos rues et de nos trottoirs cet hiver.

Veillez également sur vos amis et vos voisins, en particulier sur les habitants les plus touchés par le froid, notamment les personnes âgées, les personnes souffrant de problèmes de santé graves et nos voisins sans abri.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions non urgentes, appelez le 3-1-1. Pour obtenir une assistance d'urgence, appelez immédiatement le 9-1-1.

Veillez conserver ce guide ou le partager avec quelqu'un qui en a besoin.

Je vous souhaite un hiver sûr et sain !



Michelle Wu
Maire de Boston

GUIDE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'HIVER 2023-2024

NUMÉROS IMPORTANTS

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1

Pour les cas non-urgents, appelez le 3-1-1 ou le 617-635-4500

Boston Water & Sewer :
617-989-7000

Eversource :
800-592-2000

National Grid Gas :
800-322-3223

Verizon :
800-837-4966

ABCD Fuel Assistance :
617-357-6012

DCR :
617-626-4973

MassDOT :
857-368-6111

MBTA :
617-222-3200

CITY of BOSTON

GUIDE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'HIVER 2023-2024

Pour rester informé des situations d'urgence liées à la neige, des interdictions de stationnement, des retards et des annulations dans les écoles :

- Consultez le site [Boston.gov/snow](https://boston.gov/snow)
- Suivez @CityofBoston
- Pour recevoir les alertes de la ville, rendez-vous sur boston.gov/alerts
- Téléchargez l'application Boston 311 sur mobile



Ce guide est disponible sur boston.gov/snow dans :

Español | Espagnol

简体中文 | Chinois simplifié

繁體中文 | Chinois traditionnel

Kreyòl ayisyen | Créole haïtien

Português | Portugais brésilien

Soomaali | Somali

Kriolu | Créole cap-verdien

Русский | Russe

Français |

Tiếng Việt | Vietnamien

Arabe | العربية

CITY of BOSTON

DÉBLAYAGE DES TROTTOIRS

Nous demandons aux résidents et aux propriétaires d'entreprises de déblayer la neige, la neige fondue et la glace sur les trottoirs et les rampes piétonnes qui jouxtent leur propriété. Après une tempête, vous êtes tenu de déblayer ces zones :

- dans les 3 heures suivant la fin des chutes de neige, ou
- 3 heures après le lever du soleil s'il a neigé pendant la nuit.

Enlevez la glace jusqu'à la chaussée nue ou nivelez-la autant que possible. Les trottoirs doivent être dégagés de manière à créer un passage d'au moins 106 cm de large pour les fauteuils roulants et les poussettes.

La Division chargée de l'application du code imposera des amendes aux résidents et aux propriétaires d'entreprise qui enfreignent ces règles. Des amendes peuvent être imposées chaque jour jusqu'à ce que l'infraction soit résolue.

Les amendes pour trottoirs non déblayés sont les suivantes :

- Propriété commerciale : 200 \$
- Propriété résidentielle, 16 logements ou plus : 100 \$
- Propriété résidentielle : 50 \$

GESTION DES RUES ENNEIGÉES

Aidez-nous à garder les rues ouvertes aux déneigeuses et aux véhicules d'urgence en stationnant à au moins 20 pieds des intersections et à moins d'un pied du trottoir. Ne bloquez pas les trottoirs, les bouches d'incendie, les rampes d'accès, les pistes cyclables, les allées ou la rue avec votre véhicule.

En cas de tempête de neige, un stationnement à prix réduit est disponible dans les garages avec une vignette de stationnement en cours de validité. Le stationnement à prix réduit commence dans deux heures avant le début d'une tempête de neige et se termine deux heures après. Nous n'autorisons pas le stationnement le soir et la nuit dans les parcs des Écoles Publiques de Boston pendant les périodes d'enneigement.

Consultez le site boston.gov/snow pour savoir où ne pas stationner pendant une tempête de neige. Nous avons également des informations sur les garages à prix réduits.

RESTEZ AU CHAUD ET EN SÉCURITÉ

Locataires :

Des problèmes de chauffage ? Tout d'abord, prévenez votre propriétaire. Si ce dernier ne réagit pas, appelez le 3-1-1 pour signaler le problème.

Propriétaires :

Besoin d'aide pour payer le chauffage ? Demandez de l'aide via le programme fédéral d'aide à l'énergie pour les ménages à faible revenu (LIHEAP) de l'État. Visitez le site boston.gov/home-heating ou Appelez le 617-357-6012.

Tout le monde :

- N'utilisez jamais votre four pour chauffer.
- Les chauffages d'appoint peuvent provoquer des incendies, ne les placez donc pas à proximité de rideaux ou d'objets susceptibles de s'enflammer. Pensez à les éteindre avant de vous coucher.
- Dégagez les conduits d'évacuation pour éviter l'empoisonnement au monoxyde de carbone.
- Vérifiez le fonctionnement des détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée.

Les logements doivent être chauffés à :

68° De 7 h à 23 h

64° De 23 h à 7 h

DÉCHETS ET RECYCLAGE

Lors d'une forte tempête de neige, la collecte des déchets et du recyclage peut être annulée. Le plus souvent, les fortes tempêtes de neige peuvent entraîner des retards dans le service, c'est pourquoi nous vous demandons de faire preuve de coopération et de patience.

Pour connaître les horaires de collecte des déchets et du recyclage dans votre quartier et pour savoir quels articles peuvent et ne peuvent pas être recyclés dans la ville de Boston, veuillez :

- visiter le site boston.gov/trash-day
- télécharger l'application Trash Day, ou
- appeler le 3-1-1

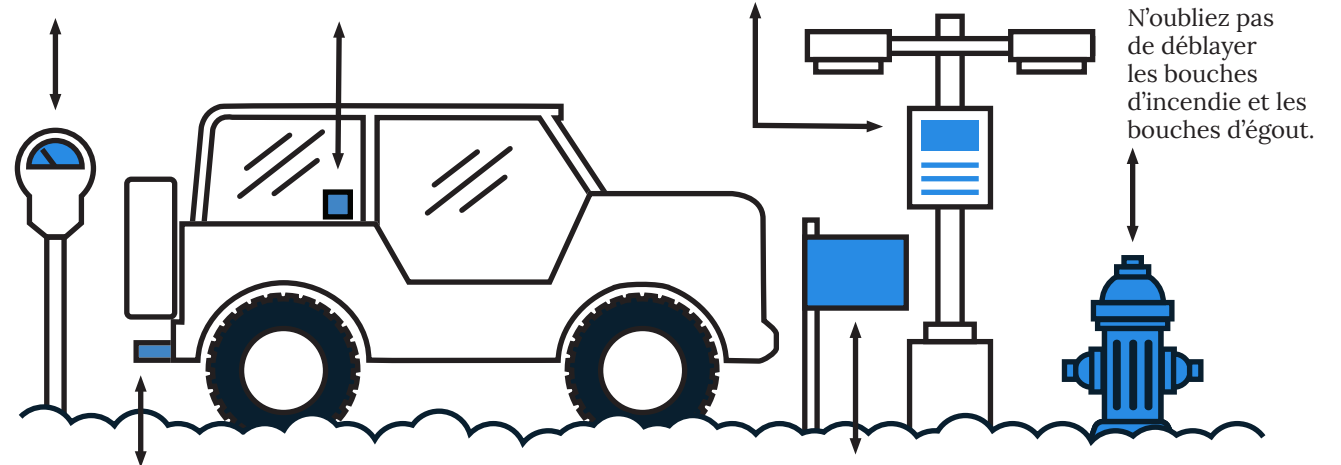
Les équipes ont du mal à atteindre les barils de déchets et les bacs de recyclage placés derrière les bancs de neige. Veuillez déblayer une zone en bordure de trottoir pour la collecte ou placer des conteneurs à côté ou devant les bancs de neige.

Nous collectons les arbres de Noël pour le compostage du 1^{er} au 12 janvier. Ne les mettez pas dans des sacs en plastique. Veuillez retirer les supports et les décorations des arbres de Noël. Si vous disposez de deux jours de recyclage, nous collectons les arbres de Noël le premier jour de recyclage de la semaine. Placez votre arbre en bordure de trottoir avant 6 heures du matin

Les parcmètres restent en vigueur en cas de tempêtes de neige.

Rendez visible votre vignette de stationnement pour résidents dans les 24 heures suivant la fin d'une tempête.

Nous vous délivrerons une contravention et nous vous remorquerons si vous stationnez sur une artère d'urgence en cas de tempête de neige lors d'une situation d'urgence déclarée.



Déblayez la neige sur au moins un pied autour du silencieux de votre voiture avant de la démarrer.

Enlevez les économiseurs d'espace dans les 48 heures suivant la levée de la tempête de neige. Remarque : les économiseurs d'espace ne sont pas autorisés dans le South End ou Bay Village.